

LES CIGOGNES

BULLETIN
COMMUNAL
JANVIER 2024

— SAINT-HIPPOLYTE —



Adresses utiles & Infos pratiques



Mairie de Saint-Hippolyte Agence postale communale

4, place de l'Hôtel de Ville
68590 SAINT-HIPPOLYTE
☎ 03 89 73 00 13

✉ mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts:
du Lundi au Vendredi de 8h à 12h

En dehors de ces horaires, le personnel répond aux appels téléphoniques sauf le mercredi après-midi

🌐 saint-hippolyte-alsace.fr

Atelier communal: ☎ 03 89 73 05 06

Bibliothèque « St-Hippolyte »

dans la cour de l'école de St-Hippolyte
☎ de la mairie 03 89 73 00 13

✉ st.hippolyte@gmail.com

Vous pouvez commander ou rapporter des livres au secrétariat de la mairie.

Permanences: Mardi de 16h à 17h
Mercredi de 14h à 16h

Écoles

ÉCOLE de SAINT-HIPPOLYTE

☎ 03 89 73 05 33

ÉCOLE de RORSCHWIHR

☎ 03 89 73 84 11

Horaire des déchetteries:

Ribeauvillé:

Du lundi au vendredi: 13h à 17h30

Le samedi: 8h - 12h / 13h - 17h30

Riquewihr:

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Le samedi: 8h - 12h / 13h - 17h30

Tournée des levées des poubelles pour les jours fériés 2024:

Samedi 30 mars (Pâques)

Samedi 18 mai (Pentecôte)

Samedi 13 août (15 Août)

Samedi 9 novembre

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé:

Enfance et jeunesse – Ordures ménagères - 1 rue Pierre de Courbertin
– 68150 RIBEAUVILLE

☎ 03 89 73 27 10

Fax 03 89 73 27 11

✉ epci@cc-ribeauville.fr

🌐 www.cc-ribeauville.fr

GRDF et ENEDIS service:

Dépannage gaz:

☎ 0800 473 333

Dépannage électrique:

☎ 09 726 750 68

Brigade verte:

92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68360 SOULTZ.

En cas de nécessité, contacter d'abord la mairie de Saint-Hippolyte.

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez appeler le

☎ 03 89 74 84 04

Service d'urgence:

Gendarmerie: ☎ 17

Pompiers: ☎ 18

SAMU: ☎ 15

Numéro européen d'urgence: ☎ 112

SPA:

Route de Scherwiller

67600 EBERSHEIM

☎ 03 88 57 64 68

Presbytère Catholique:

68750 BERGHEIM

☎ 03 89 73 63 20

Assistance sociale:

17 rue de l'Abattoir

68150 RIBEAUVILLE

☎ 03 89 73 61 65

Point gérontologique:

17 rue de l'Abattoir

68150 RIBEAUVILLE

☎ 03 89 78 27 61

En cas de fuite d'eau à l'intérieur de votre maison, contactez votre installateur sanitaire.

En cas de rupture d'eau entre le compteur et la voie publique, merci de téléphoner au **SDEA**

En journée au ☎ 03 90 57 50 88
ou après 18h et le week-end au
☎ 03 88 19 97 09

Où trouver un défibrillateur à Saint-Hippolyte:

- Sur la façade de la mairie rue de la Montée en face du restaurant « A la vignette »
- Sur la façade du dépôt incendie – rue de l'ancienne tuilerie
- Sur la façade de la Salle des Fêtes – Côté rue du Haut-Koenigsbourg
- Sur la façade du vestiaire du Club House

Mairie de Ribeauvillé: (pour vos passeports et cartes d'identité)

Sur rendez-vous ☎ 03 89 73 20 00

Trésorerie: au centre des finances publiques Espace Pluriel, 11 rue St-Jacques
68240 KAYSERSBERG-VIGNOBLE (ancienne mairie de Sigolsheim) -
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

- par messagerie: sgc.kaysersberg-vignoble@dgfip.finances.gouv.fr

- par téléphone au : 03 89 78 24 32

Centre des impôts: cité administrative - 3 rue Fleischhauer – 68000 COLMAR

Préfecture: 7 rue Bruat – 68000 COLMAR - 03 89 29 20 00

sommaire

Adresses utiles.....	2
Le mot du Maire	3
Budget et Délibérations du Conseil Municipal	4
Ressources en eau potable..	10
Consommation en eau potable	11
Les cigogneaux.....	14
La chasse en Alsace	15
Pommiers de la SNIFAM.....	16
Recensement.....	18
Hommage à Gérard Meyer...21	
Ecoles	22
Maisons fleuries.....	25
Ecoles.....	19
Bibliothèque	26
Trame Verte et Bleue	28
Police Municipale.....	29
Concialiateu de justice.....	30
Recensement militaire	31
Borne d'apport	32
Associations	34
2023 en images	38
Grands anniversaires.....	40
Calendrier des manifestations.....	44

Les Cigognes de Saint-Hippolyte
Bulletin Communal N° 47 - Janvier 2024

Remerciements à tous ceux qui ont participé
à la rédaction ou à l'illustration de ce bulletin.

Directeur de la publication: Claude HUBER
Dépôt Légal 485

Conception et impression:
Freppel Imprimeur, Wintzenheim



Le Mot du Maire



Il y a 20 ans, presque jour pour jour, St-Hippolyte vivait un moment de joie intense.

Laëtitia, enfant du village était élue Miss France en ce mois de décembre 2003.

Notre commune était en liesse, le dimanche 14 décembre, pour accueillir sa reine de beauté, en présence d'un ministre, du sous-préfet, de nombreux parlementaires, députés et sénateurs, des élus de la région et du département, les maires des communes voisines, et bien sûr... la dame au chapeau, présidente du comité Miss France.

Quel engouement et quelle effervescence en ce jour bien froid de décembre... un merveilleux souvenir.

2003 fut aussi une année de grande canicule, qui avait littéralement grillé nos jardins et nos cultures. Les températures exceptionnelles de cet été sont devenues courantes aujourd'hui, record de chaleur battu en 2023.

Le réchauffement climatique est en marche, et nous devons nous adapter aux enjeux nouveaux que cela induit pour nos communes : gestion de l'eau, consommation énergétique, préservation de notre environnement, de la biodiversité et de notre forêt...

L'année 2024 sera une année de renouvellement des baux de chasse. Comme le prévoit la réglementation, nous avons sollicité les propriétaires fonciers pour l'abandon du produit de la location à la Commune. A une grande majorité, ceux-ci nous ont répondu positivement, et je tiens à les en remercier très chaleureusement.

Dans le cadre de l'aménagement paysager du terrain annexe au cimetière, nous avons créé des jardins partagés, c'est-à-dire, à la disposition de tout le monde. C'est une nouveauté dans notre commune. Un petit groupe de jardiniers bénévoles a pris soin de ces potagers et obtenu de très beaux légumes qui ont facilement trouvé preneur. Voilà une belle opération de rencontre et de partage qui, je l'espère, se poursuivra dans les années qui viennent, avec de nombreux jardiniers. Merci à ceux qui se sont lancés dans l'aventure.

En accord avec les communes de Bergheim et Rorschwihr, nous avons créé un poste mutualisé de police municipale. Annoncé pour le printemps, notre policier municipal, Benjamin BUHOT est entré en fonction après l'été.

Notre équipe technique a connu du changement avec l'arrivée de Ludovic REINSBACH qui remplace Yannick HEIDELBERGER.

Bienvenue à ces nouveaux agents. Nous leur souhaitons d'ores et déjà pleine réussite dans leur nouvelle fonction.

Vous découvrirez à l'intérieur de ces pages tous les temps forts qui ont marqué la vie de notre commune au cours de l'année écoulée.

Je tiens, quant à moi, à remercier celles et ceux qui se sont chargés de la composition et de la rédaction de ce nouveau bulletin municipal.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2024.

Claude HUBER
Maire de Saint-Hippolyte

Budget Municipal

Compte administratif 2023 - Fonctionnement

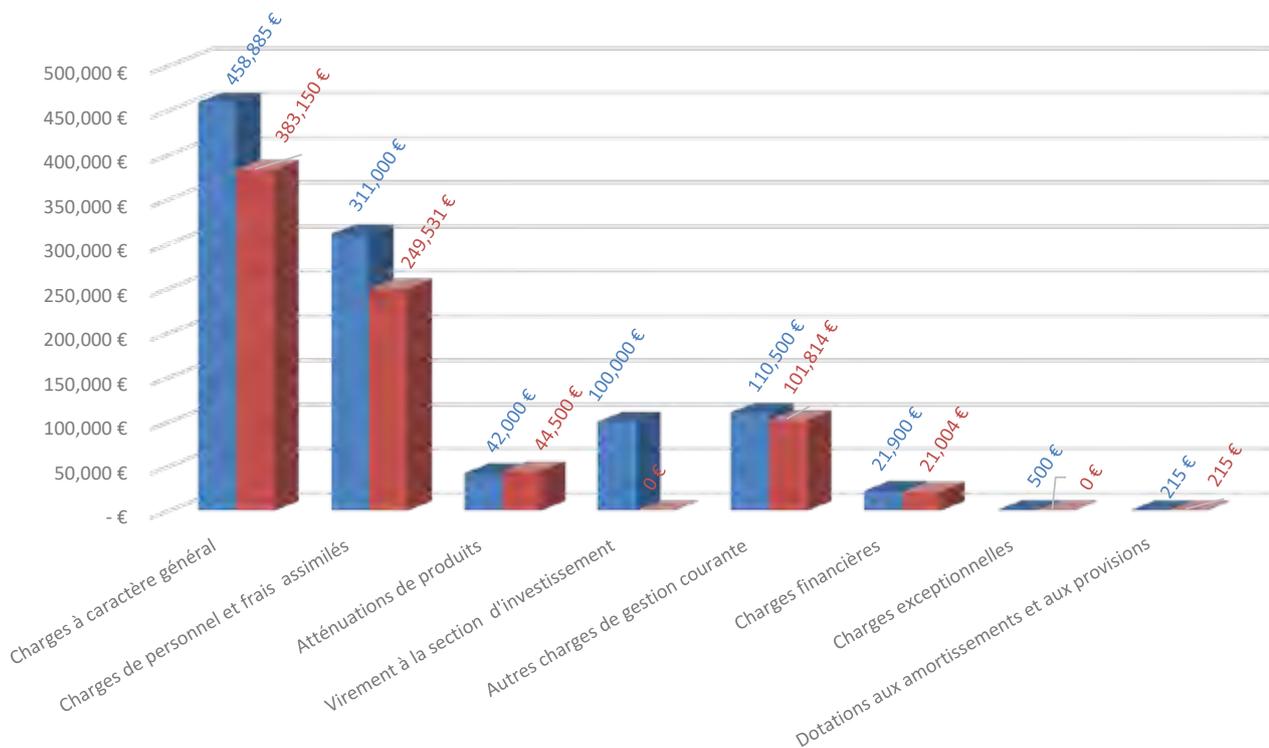
(Chiffres arrêtés au 15/12/2023)



Dépenses de fonctionnement 2023

budget: 1 045 000€ réalisé: 800 214€ (77%)

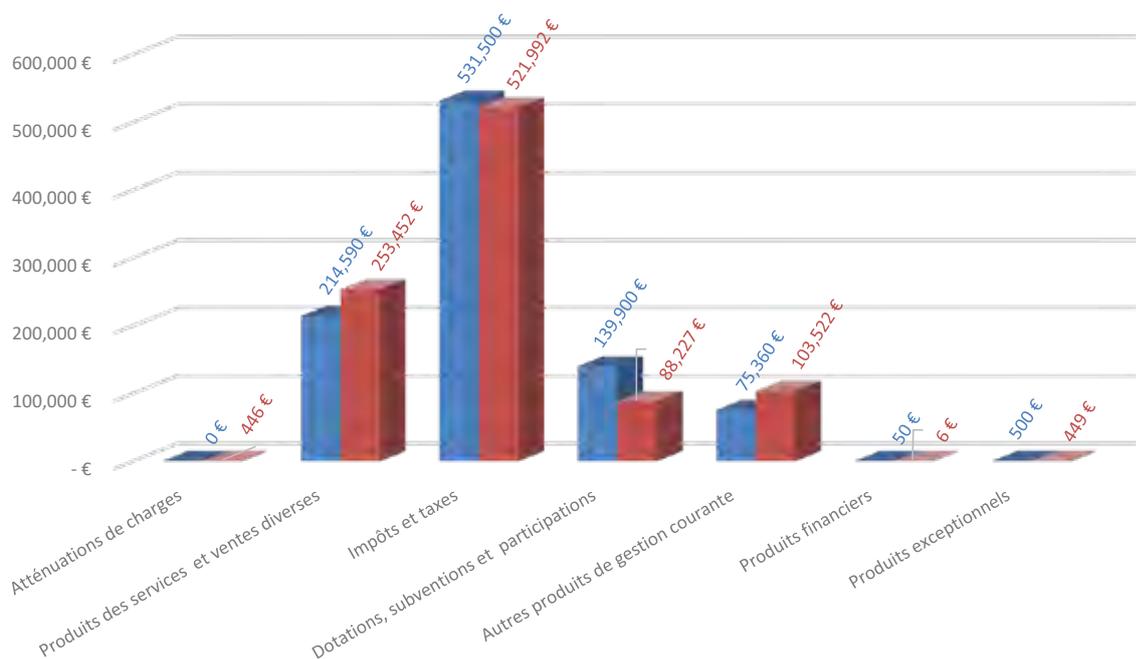
■ Budgétisé ■ Réalisé



Recettes de fonctionnement 2023

budget: 1 045 000€ réalisé: 1 049 722€ (100%)

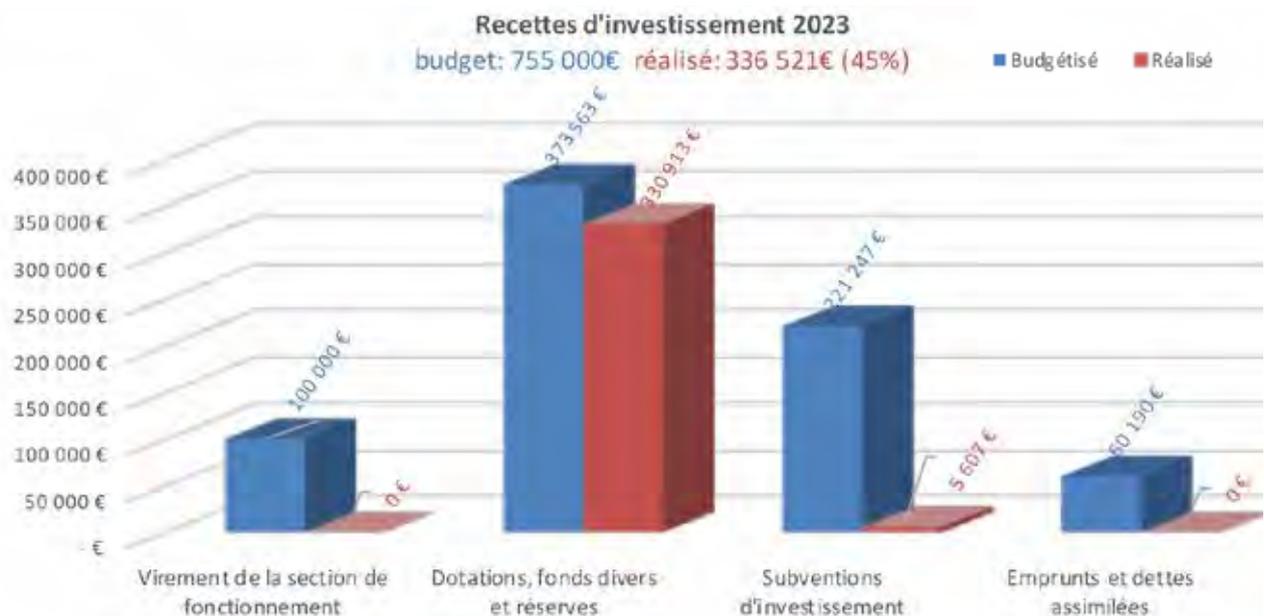
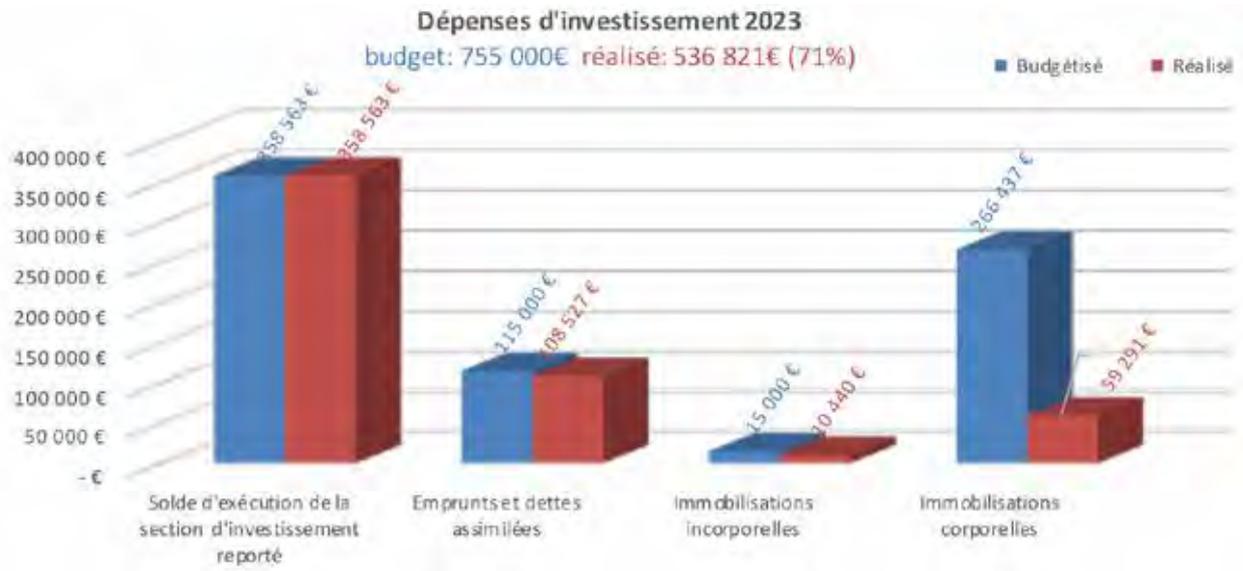
■ Budgétisé ■ Réalisé



Budget Municipal

Compte administratif 2023 - Investissement

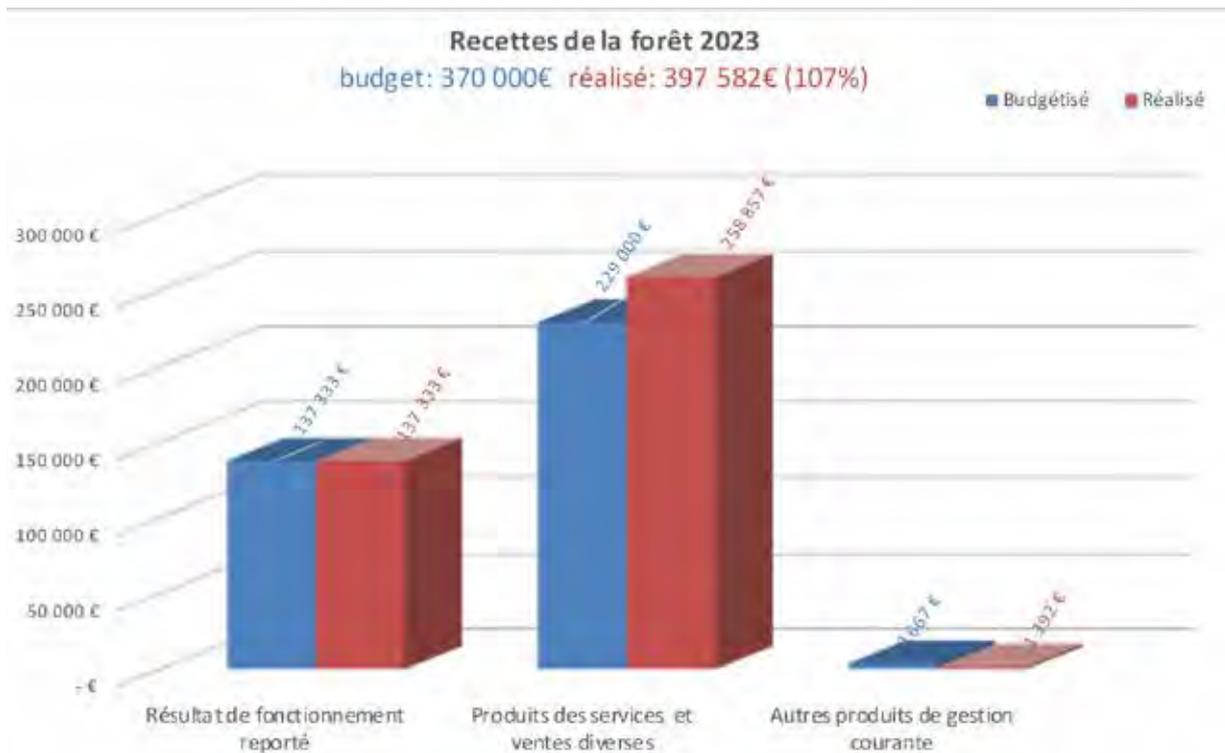
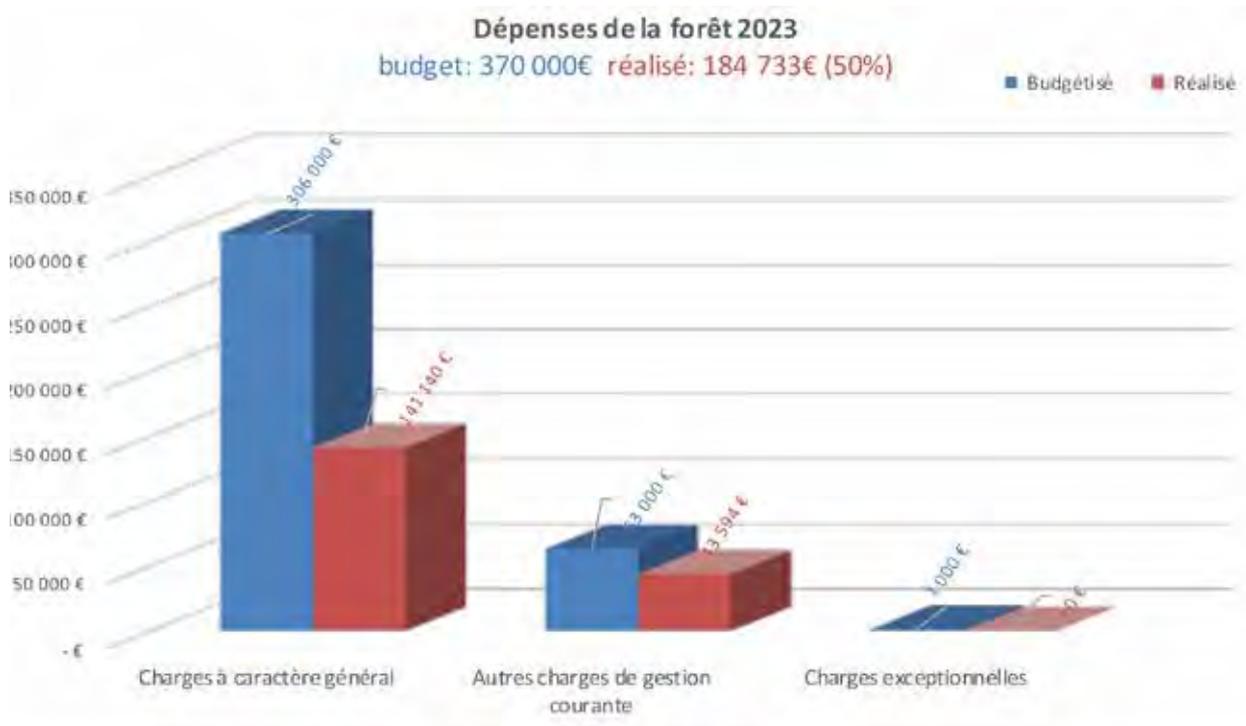
(Chiffres arrêtés au 15/12/2023)



Budget Municipal

Budget de la forêt communale 2023

(Chiffres arrêtés au 15/12/2023)



Les principales délibérations du Conseil Municipal en 2023

Séance du 27 février 2023

Compte administratif et de gestion 2022 du budget forêt

	Fonctionnement
Dépenses de l'exercice	354 541,92 €
Recettes de l'exercice	220 635,15 €
Résultat de l'exercice	- 133 906,77 €
Résultat reporté	271 239,63 €
Excédent global	+ 137 332,86 €

Compte administratif et de gestion 2022 du budget général

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	856 021,77 €	357 328 256 €
Recettes de l'exercice	1 184 837,14 €	163 483 298 €
Résultat de l'exercice	+ 328 815,37 €	- 193 844 258 €
Résultat reporté	0 €	- 164 718 213 €
Excédent global	+ 328 815,37 €	- 358 562 271 €



Taxe d'aménagement de la zone d'activités

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de reverser à la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé la totalité du produit de la taxe d'aménagement perçue par les communes membres concernées sur les parcelles des zones d'activités communautaire à compter du 1^{er} janvier 2022.

Aménagement vestiaire de l'association sportive - avenant.

Dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de transformation et d'extension du club house, le Conseil Municipal approuve l'avenant de 1300 € HT soit 3 840 € TTC.



Séance du 03 avril 2023

Fixation des taux d'imposition 2023

Les bases locatives de la taxe foncière sont revalorisées de + 7,1% en 2023.

Le conseil municipal décide d'appliquer les taux de fiscalité directe locale pour 2023 comme suit, soit une hausse de 3%

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	22,25 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	48,75 %
Taxe d'habitation :	13,88 %

Budget forêt :

approbation du budget primitif 2023

Dépenses et recettes de fonctionnement : 370 000 €

Budget général :

approbation du budget primitif 2023

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 045 000 €

Dépenses et recettes d'investissement : 755 000 €

Projet GEOVINO

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé a initié une démarche destinée à développer un produit culturel et touristique innovant d'envergure, dont l'ambition est de rayonner bien au-delà des frontières alsaciennes et d'apporter une plus-value dans l'attractivité de son territoire. Le projet s'intitule GEOVINO, nom qui résume les particularismes d'un terroir qui magnifie le vin à travers une géologie particulière.

L'office de Tourisme demande à la Commune de se positionner sur un financement du projet sur deux ans, maximum. Le Conseil Municipal prend acte et fixe la participation à 10 660 €HT.



Les principales délibérations du Conseil Municipal en 2023

Séance du 22 mai 2023

Transfert de compétence assainissement du syndicat des eaux de Bergheim au SDEA

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion du Syndicat Intercommunal des Eaux de Bergheim, Saint-Hippolyte et Environs au SDEA.



Séance du 10 juillet 2023

Renouvellement des baux de chasse

Dans le cadre du renouvellement des baux de chasse communal, Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les baux actuels des chasses communales expirent le 1^{er} février 2024. Les chasses seront donc remises en location dans les mois qui viennent pour une nouvelle période de 9 ans soit du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

Le Conseil Municipal décide de consulter par écrit les propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la location de chasse.

Trame verte et bleue

La Commune de Saint-Hippolyte a candidaté par l'intermédiaire de la Communauté de communes de la vallée de Villé à un projet de Trame Verte et Bleue subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand-Est. Le conseil municipal valide cette adhésion, prend acte et valide également les modalités techniques et financières retenues par les financeurs pour les actions proposées.



Séance du 28 août 2023

Renouvellement des baux de chasse

Le maire communique au Conseil Municipal les instructions réglementaires sur l'adjudication des chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 et notamment des charges arrêtés par le préfet du Haut Rhin.



Le conseil municipal fixe à 1672 hectares la contenance des terrains à soumettre à la location, comprenant 5 lots :

Lot n°1 : 400 ha environ

Forêt communale de St-Hippolyte, parcelles forestières n°22 à 42.

Lot n°2 : 200 ha environ

Forêt communale de St-Hippolyte, parcelles forestières n° 12 à 21.

Lot n°3 : 312 ha environ

Forêt communale de St-Hippolyte, parcelles 1 à 11 (compte-tenu de la réservation de la chasse de M. Boisson) dont environ 226 ha de forêt.

Lot n°4 : 643 ha environ

Propriétés privées, uignes, terres, prés, etc...

Lot n°5 : 117 ha environ

Prés communaux, terres lieu-dit 'Ried de St-Hippolyte' sises sur le ban de Guémar.

Une proposition de modification du périmètre des lots n°3 et 4 a été acceptée par le Conseil Municipal.

L'affectation du produit de la location des chasses après adjudication, cession de gré à gré ou appel d'offres se fait conformément au vote des propriétaires. Il faut que les 2/3 des propriétaires possédant au moins les 2/3 de la surface des terres en décident ainsi.

L'affectation du produit de la chasse est la suivante :

- ▶ 3500 € par an au budget de l'association foncière de St-Hippolyte
- ▶ Le solde restant acquis à la Commune pour la réfection et l'entretien des chemins ruraux et pour des travaux d'utilité publique.

Le Conseil Municipal décide de compléter le cahier des charges des chasses communales par des clauses particulières.

Séance du 2 octobre 2023

Renouvellement des baux de chasse

Les propositions de mettre les lots n°2, n°3, n°4 et n°5 en location par convention de gré à gré ont été acceptés par le Conseil Municipal.

Location de la cour du presbytère

Le Conseil Municipal accepte de louer la cour du presbytère à compter du 1^{er} septembre.



Séance du 6 octobre 2023

Renouvellement des baux de chasse

Mr le Maire expose les débats qui se sont tenus lors de la 4C (commission consultative communale de la chasse) ainsi que les doléances des locataires sortants et propose les montants suivants validés par le Conseil Municipal :

- Lot n°2 : 19 000 €
- Lot n°4 : 4 000 €
- Lot n°5 : 3 500 €

La proposition de 17 000 € pour le lot n°3 a été refusée par le locataire actuel qui réitère sa demande de 15 000 €. Le Conseil Municipal maintient le prix de 17 000 € et décide la mise en adjudication du lot.

Réfection d'un mur en pierres sèches

Avec la participation d'un fonds «Trame Verte et Bleue», la commune va réaliser une consultation des entreprises pour la réfection du mur en pierres sèches situé Geisenweg. L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 140 000 € TTC selon un premier devis.

Démission au poste d'adjoint

Mr BOSSERT Raphaël, adjoint au maire, fait part à l'ensemble du Conseil Municipal de sa volonté de démissionner de son mandat d'adjoint tout en restant au conseil municipal.



Séance du 10 novembre 2023

Renouvellement des baux de chasse

Le Maire rappelle les instructions réglementaires en matière de location des chasses communales et le Conseil Municipal fixe le prix des lots mis en adjudication :

- Lot n°1 à 30 000 €
- Lot n°3 à 17 000 €

et la date d'adjudication au 2 février 2024.

Renouvellement contrat de travail

Le maire expose la nécessité de renouveler le contrat de travail de M. SALOMON. Il convient de procéder à la création d'un emploi temporaire d'agent d'entretien d'une durée hebdomadaire de 5 heures afin d'assurer l'entretien des locaux de la Mairie et de ses annexes.



Ressources en eau potable de Saint-Hippolyte



L'Eau du Robinet provient d'abord :

- ▶ d'un réseau de captages de sources situé dans le massif du Taennchel du côté de Lièpure (11 sources) 51% du volume total revient à Saint-Hippolyte.
- ▶ d'un forage sur la commune de Guémar (Nappe phréatique) réalisé après la canicule de 1976 et le constat d'une augmentation de la consommation de 20% entre 1969 et 1976. Cette station de pompage dessert Bergheim, Rorschwihr, Rodern et Saint-Hippolyte.
- ▶ d'une ancienne source, dans le massif du Kochersberg : la source de l'Ermité.

Nous constatons des variations saisonnières importantes au niveau de la consommation en eau à Saint-Hippolyte, vu l'activité touristique en été et l'activité vinicole aux vendanges.

La composition de l'eau peut changer alors, avec plus d'eau de la nappe phréatique en été (plus de 50%) : ce qui donnera une eau calcaire et plus riche en sels minéraux (chlorures, nitrates...).

Inversement, en période hivernale, l'eau de source reprend le dessus, d'où une composition ressemblant beaucoup aux eaux minérales des Pyrénées (très pures et pauvres en sels minéraux)

Pour préserver le potentiel en eau, différentes actions ont été entreprises par notre syndicat SIEB (syndicat d'eau de Bergheim, St-Hippolyte et environs)

- ▶ Réparation de conduites défectueuses :
 - *Près du réservoir de St-Hippolyte (réservoir du Rott)
 - *Près du Rotzel au Taennchel avec remplacement de 40 m de conduite
- ▶ Sondage tout au long du réseau pour détecter d'éventuelles fuites.
- ▶ Installation de débitmètres aux différents répartiteurs et à l'entrée des réservoirs des villages.
- ▶ Pour ce qui est de l'eau de source elle est suivie par télégestion. Les réservoirs sont déjà équipés de compteurs de sortie pour connaître la consommation totale de chaque village, ainsi que de compteurs sur l'arrivée de l'eau de la nappe phréatique.

- ▶ Géoréférencement des conduites des sources, depuis le répartiteur Nr1 (près de la cave de Rodern) jusqu'aux réservoirs des différentes communes (Rorschwihr, Rodern, Saint-Hippolyte et Orschwiller) pour une meilleure surveillance du réseau.

Pour la production des sources ou du forage jusqu'aux réservoirs des différents villages, le suivi est réalisé par les services du SIEB et des employés communaux des 4 communes bénéficiant de l'eau de source (Rorschwihr, Rodern, St-Hippolyte et Orschwiller.)

Pour la distribution (gestion dans les villages) Saint-Hippolyte a délégué le suivi au SDEA (Syndicat Départemental d'Eau et d'Assainissement) à partir de 2015.

L'approvisionnement en eau pour Saint-Hippolyte et les communes voisines est garanti même pendant les canicules, comme 2022, où le Préfet du Haut Rhin avait décrété le plan de restriction en été.

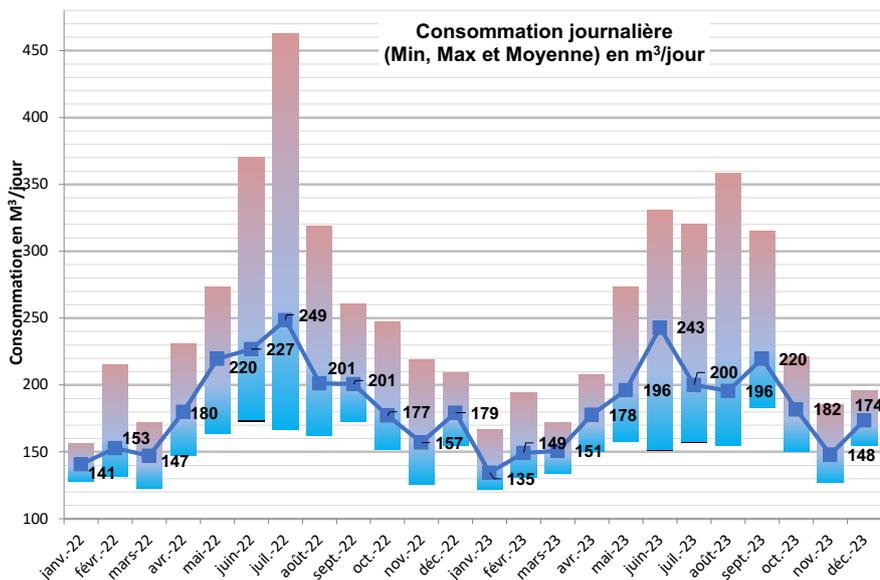
Pourtant il faut que chacun veille à économiser l'eau, surtout dans ces périodes de restriction, car les réserves d'eau potable s'amenuisent.

Il suffit de constater les baisses de niveau de la nappe phréatique en été et la chute drastique des débits d'eau de sources (le débit hivernal en 2022-2023 est tombé au niveau de celui de l'été 2023, et ce pendant les 4 mois d'hiver).

Notre objectif est aussi de disposer d'une eau potable équilibrée, ni trop calcaire, ni trop pauvre en élément minéraux, donc un compromis entre l'eau de source et l'eau de la nappe phréatique, et de satisfaire aux critères qualitatifs de l'agence régionale de la santé.

N.B. toutes les analyses d'eau potable sont disponibles sur le site de St-Hippolyte et sont affichées en Mairie.

Consommation d'eau potable en 2022 et 2023



est insuffisante. Ce réservoir alimente également 3 de nos fontaines, ce qui génère progressivement la baisse de niveau lors des périodes de sécheresse

- Des augmentations de consommation d'eau significatives lors des périodes touristiques
- Une rupture de conduite sur le réseau de distribution d'eau potable qui peut causer des pertes très importantes

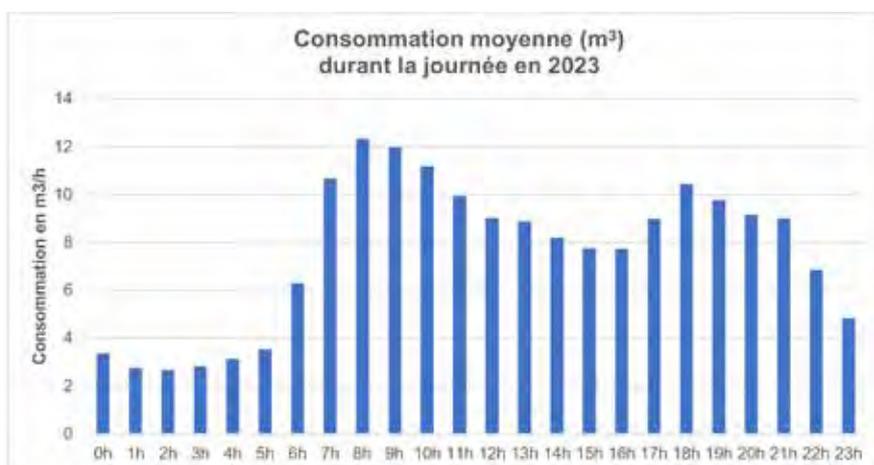
Dans le graphique ci-dessus, la courbe en bleu présente la consommation moyenne journalière en m³/jour calculée pour chaque mois sur la période de janvier 2022 à décembre 2023. A titre d'exemple : la consommation moyenne journalière au mois de janvier 2022 était de 141 m³/jour. Ces moyennes ont été calculées grâce aux données de la télé-relevé qui nous fournit les valeurs de consommation d'eau potable à la fréquence d'une mesure à chaque heure.

- Des périodes d'arrosage d'espaces verts et de plantations pendant les mois chauds de l'été
- Des appoints d'eau de notre réservoir d'incendie du Toerel qui sont nécessaires ponctuellement lorsque son niveau mini est atteint et qui requièrent un apport d'eau potable de l'ordre de 150 à 200 m³. Ceci est le cas à la fin du printemps et pendant tout l'été, lorsque la capacité des sources locales, proches de ce réservoir d'incendie,

Le graphique ci-dessous montre la répartition de la consommation d'eau potable par les habitants de St Hippolyte au cours de la journée. Les valeurs sont des consommations moyennes par tranche horaire calculées sur l'année 2023. Cette courbe de distribution est très similaire d'un mois à l'autre avec juste quelques variations d'amplitude en fonction des pics de consommation notamment durant les mois d'été.

La barre de chaque mois, quant à elle, représente l'écart entre les consommations journalières mini et maxi constatées dans le mois. Vous remarquerez que certains mois présentent des fluctuations de consommation importantes qui sont causées par :

- Des différences de consommation entre les week-ends et les jours de semaine

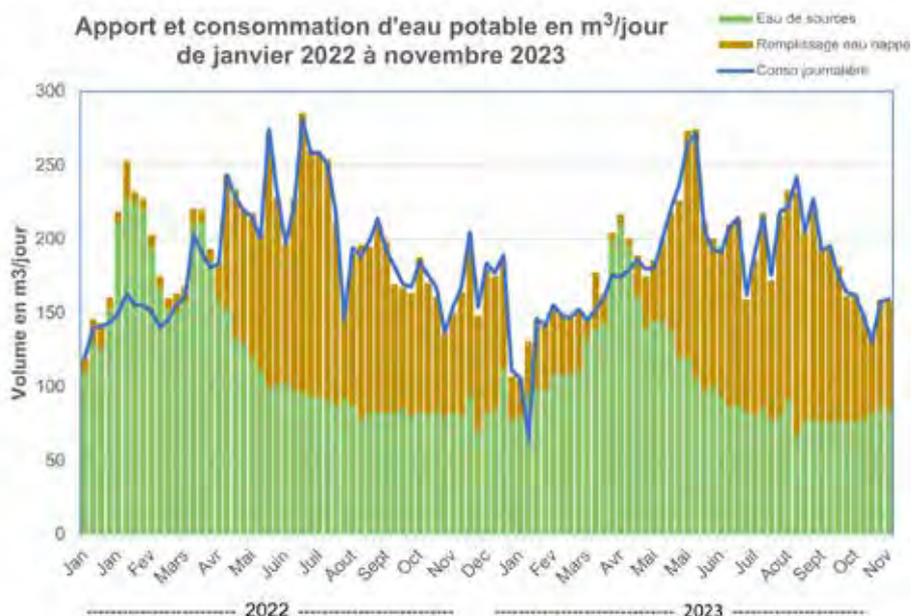


Les valeurs de consommation d'eau potable, certes modérées, de début de journée, de minuit à 5h, sont dues principalement au débit des fontaines dans le village et les pertes générées par les éventuelles fuites dans le réseau de distribution. Les mesures de consommation d'eau potable sont prélevées sur un compteur en sortie du réservoir de distribution du Roth.

Le graphique ci-contre représente les volumes d'apport et de consommation d'eau potable en valeur moyenne par jour calculée à partir de relevés hebdomadaires des compteurs d'eau de sources, d'apport d'eau de la nappe phréatique par le SIEP de Bergheim et de sortie du réservoir du Roth. Le graphique en barres indique les 2 apports d'eau potable, les sources et les puits dans la nappe, alors que la courbe en bleu montre la distribution d'eau potable.

Notre réservoir d'alimentation en eau potable du village de St-Hippolyte est alimenté globalement à 60% en eau issue de nos sources du Taennchel et à 40% en eau pompée dans la nappe phréatique dans la forêt d'Illhausern par le SIEP de Bergheim.

Apport et consommation d'eau potable en m³/jour de janvier 2022 à novembre 2023



Vous pouvez constater des périodes d'apport d'eau supérieur à la consommation notamment durant les mois de fin d'hiver lorsque les sources ont un fort débit et que la consommation d'eau potable est modérée. Notez que les pompes de la nappe alimentent quand même un peu le réservoir de distribution durant ces périodes d'excédent d'eau de source; cela est dû aux quelques pics de consommation d'eau durant la journée qui sont supérieurs aux débits des sources et qui occasionnent une baisse de niveau du réservoir du Roth en-dessous du niveau mini pour assurer la sécurité incendie de nos habitations. Ces apports d'eau de

nappe à ces moments de l'année sont minimales, de l'ordre de 10 à 20 m³ par jour. A contrario, dès la fin du printemps et jusqu'au début de l'hiver, nos sources ne suffisent plus et de l'eau pompée de la nappe doit compléter l'apport en eau potable pour sa distribution dans notre commune. Durant les périodes de sécheresse, lors des mois d'été et de fortes chaleurs, l'eau de la nappe peut représenter jusqu'à 65% de la part d'apport d'eau potable. Il est vital de continuer à observer la capacité de production de nos sources et de gérer notre consommation en eau afin de préserver sa qualité et sa capacité.





IntraMuros

Votre compagnon numérique pour vibrer au rythme des festivités du Pays de Ribeaupillé.

Gratuite et facile d'accès, l'application mobile IntraMuros vous connecte directement au cœur nos communes, vous tenant informé des événements, actualités et services locaux.

Avec les festivités de fin d'année, IntraMuros devient le compagnon numérique indispensable pour embrasser pleinement la magie de Noël avec le programme complet des marchés, des ateliers, des concerts et de l'ensemble des animations qui font de notre territoire un lieu féérique durant les fêtes.

Pourquoi IntraMuros est-elle essentielle ?

- Les alertes de votre commune en temps réel.
- Un annuaire complet des associations locales, des commerces ou des services de proximité.
- L'actualité au quotidien.
- Un agenda culturel et sportif avec l'accès à toutes les manifestations et événements en un clic.
- La liste des services publics et de la vie pratique.
- Le signalement d'un problème à votre mairie ou la possibilité de donner votre avis en répondant à un sondage !

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à télécharger IntraMuros. Soyez acteur de votre territoire et rejoignez-nous dans cette aventure.

Alors téléchargez, explorez et participez !



Les cigogneaux



Dimanche 2 juillet une équipe de pompiers est intervenue pour secourir un petit cigogneau coincé dans une grille «stop neige» sur le toit de la maison MEYER / MUNSCH certainement tombé du nid pendant la nuit. La petite cigogne souffrait d'une petite plaie à la tête et était très effrayée. Messieurs Albert WANNER et Roland STERMANN

se sont proposés pour ramener le cigogneau à Hunawehr. Le premier bilan a relevé une déshydratation et une petite plaie mais rien d'alarmant. Après 3 semaines les nouvelles étaient bonnes et notre cigogneau est resté finalement en convalescence jusqu' au 10 août. Passé ce délai il a pu prendre son envol, seul, espérons vers St-Hippolyte.



La Chasse en Alsace

Pour comprendre l'engouement de la chasse, il faut remonter très loin dans l'Histoire.

Il y a environ 4 millions d'années, lorsque les premiers hommes commencèrent à se dresser sur leurs jambes pour se déplacer, leur nourriture, jusque-là constituée de larves, d'insectes ou d'animaux morts facilement accessibles ne leur suffit plus.

Les dessins rupestres des grottes de Lascaux ou Chauvet montrent qu'il y a 36 000 ans les animaux étaient déjà chassés par les homo sapiens. On peut voir des personnages avec des lances qui semblent poursuivre des bisons, des cerfs ou des taureaux. Tout laisse supposer que ce sont là les prémices de la chasse.

Au Néolithique, les comportements changent. Les hommes se tournent alors vers l'agriculture et l'élevage. La chasse sert à se prémunir des dégâts causés aux cultures.

Dans l'Antiquité, ce sont les gens de la classe supérieure qui la pratiquent pour profiter d'un plus grand choix de viande. Mais au Moyen-Âge, il faut mettre en place des règles et des lois pour réguler la chasse sur les territoires royaux. La minorité de privilégiés qui peuvent encore chasser ne permet pas de réguler la prolifération des animaux qui nuit gravement aux cultures, nourriture quasi exclusive de la majorité de la population française.

Lors de la Renaissance française, c'est tout un art qui est mis en avant avec la chasse à courre. Symbole de prestige pour le noble qui invite ses hôtes lors de très grandes parties de chasse où il faut avant tout tuer le plus grand et le plus gros gibier.

La Révolution met un terme aux privilèges de l'aristocratie. Tout un chacun peut alors pratiquer la chasse comme il l'entend, sans aucun contrôle, ce qui entraîne la disparition de certaines espèces. C'est Napoléon qui mettra en place un permis de chasse et une réglementation de la période et des lieux de chasse.

Aujourd'hui, la chasse est strictement réglementée. Il faut un permis soumis à un examen. Cette activité est devenue un loisir qui permet aussi de réguler la population de gibier.

En Alsace, lors du rattachement à l'Empire Allemand en 1870, les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle vont bénéficier d'un régime particulier, « le droit local », qui perdure encore de nos jours. Parmi certaines de ces particularités, la chasse. Le gibier est considéré comme patrimoine des communes. De ce fait, une commune peut décider d'interdire en totalité la chasse sur son territoire. Les propriétaires fonciers ne peuvent pas chasser sur leur propriété sauf si cette dernière dépasse 25 hectares et que le Conseil Municipal a donné son accord. Personne ne peut interdire l'accès de sa propriété à des chasseurs sauf dans l'enceinte d'un périmètre bâti.

Le loyer de la chasse (contrat de location du droit de chasse en vue de l'exercice du droit de chasser) revient donc à la Commune si, lors de la consultation, les 2/3 de la surface chassable ainsi que la majorité des 2/3 des propriétaires ont donné leur accord pour que ce loyer serve à l'entretien des sentiers, aux frais d'assurance.

Quant aux coûts liés à la réparation des dégâts provoqués par le gibier, ils sont à la charge des chasseurs eux-mêmes.

Aujourd'hui, la chasse reste le 3^{ème} loisir des Français derrière le football et la pêche, avec plus d'un million de pratiquants à travers le pays. La chasse sert surtout à réguler certaines populations animales et à contrôler le nombre d'animaux d'une espèce.

Cette année a eu lieu, dans toute l'Alsace, le renouvellement des baux de chasse pour la période 2024 - 2033. L'ensemble des propriétaires ont été consultés et se sont prononcés pour un abandon du produit de la chasse à la Commune. La totalité de la superficie chassable à Saint-Hippolyte est de 1 644,75 ha si possible d'un seul tenant, qui sera répartie comme les années précédentes en 6 lots de chasse.



Pommiers - Poiriers de la SNIFAM

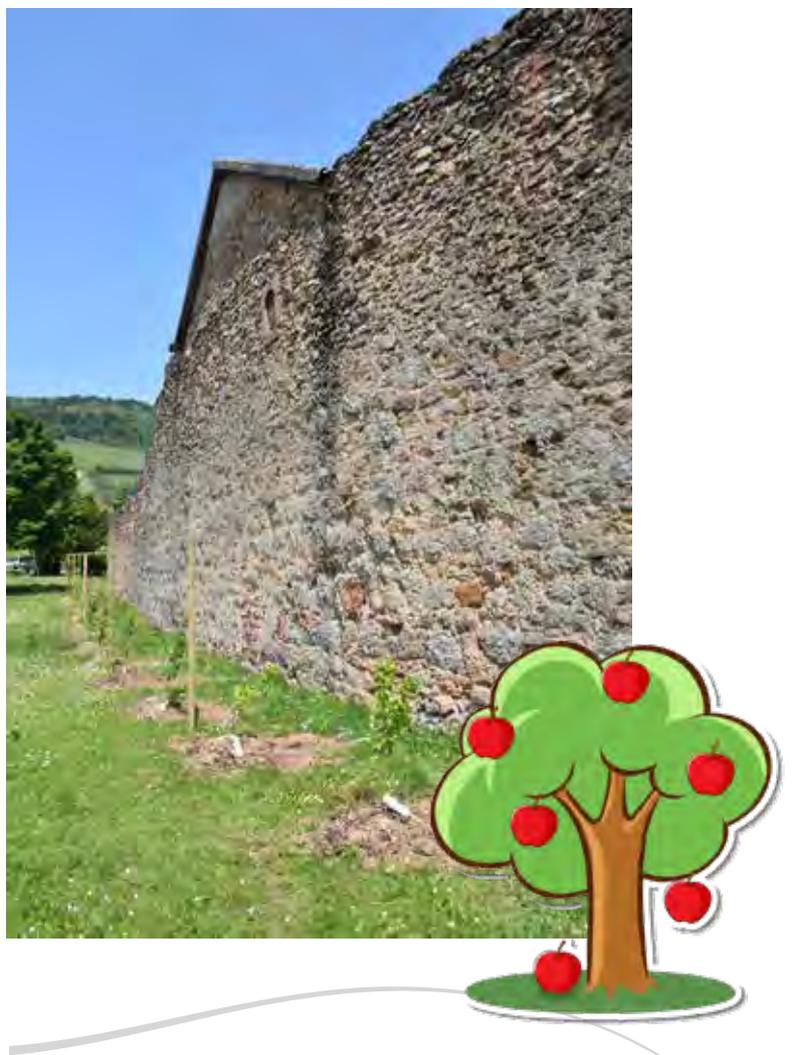
« Les vergers du souvenir »

C'est sur une initiative de la SNIFAM (Solidarité Normande des Incorporés de Force d'Alsace Moselle) et de son créateur Monsieur Jean BEZARD, que ces poiriers et pommiers ont été plantés à Saint-Hippolyte.

Ces 29 arbres fruitiers symbolisent les 29 incorporés de force de Saint-Hippolyte contraints de quitter leur famille pour servir dans l'armée allemande envoyés sur le front russe et qui n'en reviendront pas.

Ces greffons de pommiers et poiriers anciens normands ont été offerts à notre village pour renforcer l'amitié Alsaco-Normande.

Chaque arbrisseau portera le nom d'un incorporé de force tombé lors du conflit.



Pommiers de la SNIFAM

SAINT-HIPPOLYTE - Incorporés de force

Nom Prénom	Date et lieu de naissance	Date de l'incorporation	Date et lieu de décès	Mort pour la France	
BERGER Edmond	27/05/1913 - Béblenheim	10/01/1944	Binduzka (Pologne) 08/09/1944	Accordé	1
SUTTER Joseph	20/06/1914	22/05/1943	Dudarewo (Russie) 22/03/1944	Accordé	2
MAGENHANN Marcel	19/10/1915	11/11/1944	Allemagne 01/12/1944	Accordé	3
REINBOLD Pierre	04/05/1915 - Mulhouse	18/04/1943	Schpola (Front Est) 23/12/1943	Accordé	4
KNELLWOLF Vincent	03/04/1919	18/04/1944	30/11/1943 TGI Colmar Kieu (Ukraine)	Accordé	5
SEEL Louis	26/03/1919	17/02/1942	Wessenberg (Esthonie) 26/04/1944	Accordé	6
LUDWIG Henri	13/05/1920 - Ribeauvillé	29/11/1943	Labiau (Prusse Orientale) 26/01/1945	Accordé	7
GEBHART Aimé	29/01/1921	16/01/1943	Katka (Front Est) 26/06/1944	Accordé	8
BURGER Joseph	04/06/1922	15/10/1942	Simianowka (Front Est) 18/07/1944	Accordé	9
HAEN Théodore	28/11/1922	16/01/1943	Francfort sur Oder 06/10/1945	Accordé	10
KERN Marcel	17/01/1922	12/10/1942	Louhi (Front Nord) 03/09/1944	Accordé	11
SEEL Albert	03/04/1922	16/01/1943	Schirmeck 26/01/1945	Accordé	12
BRESARD Roger	15/09/1923 - Niederlauterbach	28/11/1942	Lewoschkino (Front Est) 14/02/1943	Accordé	13
JACOB Edouard	22/07/1923 - Buhl	16/01/1943	Save (Hongrie) 17/08/1943	Accordé	14
LEY Robert	07/06/1923 - Guémar	29/11/1943	Kustenai (Lettonie) 09/10/1944	Accordé	15
SCHILDKNECHT Pierre	26/06/1923	15/10/1942	Minsk (Russie) 06/07/1943	Accordé	16
WACHTER Jean	04/08/1923	16/01/1943	Neuerburg près Bitburg (Allemagne) 14/01/1945	Accordé	17
HEYBERGER Marcel	07/09/1924	16/01/1943	Furkalij (Font Est) 15/03/1944	Accordé	18
KLEIN André	24/11/1924	16/01/1943	Nikopol (Russie) 06/10/1943	Accordé	19
MEYER Emile	27/09/1924	22/05/1943	Secteur de Kieu (Russie) 29/05/1944	Accordé	20
DEISS Alphonse	23/07/1925	29/10/1943	20/01/1945 TGI de Colmar	Accordé	21
KIRSCHNER Albert	08/04/1925	24/02/1944	Jaunkeipene (Lettonie) 25/09/1944	Accordé	22
KLEIN Auguste	28/06/1925	29/10/1943	Elizarow (Pologne) 13/07/1944	Accordé	23
KUSTER Alphonse	26/07/1925	14/06/1943	Stettin (Allemagne) 11/04/1944	Accordé	24
LANUS Paul	26/03/1925	22/05/1943	Bialobrezegie (Front Est) 16/01/1945	Accordé	25
OSTER René	21/03/1925	30/10/1943	Tambow (Russie) 15/01/1945	Accordé	26
STUDER Marcel	10/05/1925 - Fesch Le Châtel (Doubs)	30/05/1943	Tambow (Russie)	Accordé	27
BOESCH Robert	06/06/1926	24/02/1944	Soé (Lettonie) 14/09/1944	Accordé	28
SCHOTTERER René	01/12/1927	10/07/1944	15/02/1945 TGI de Colmar	Accordé	29

Recensement en 1866

Saint-Hippolyte, 2179 habitants!!!

En 2020, le nombre d'habitant de Saint-Hippolyte s'élève à 980.

Le recensement de 1866, relevait 2179 personnes domiciliées dans notre village (dénommé Saint-Hypolite) dont 2086 résidaient dans le vieux village (dénommé « la Ville »).



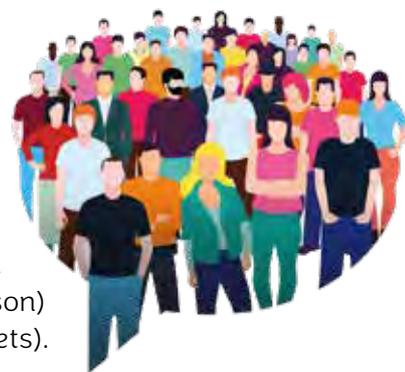
La plupart des noms des rues sont indiqués en allemand et leurs dénominations sont encore connues des plus anciens (avec l'orthographe utilisée en 1866) : Vordergass (rue Saint-Fulrad), Mittलगass (route du Vin), Hintergass (rue du collège), Storckennetz (rue des Cigognes), Magereck (rue des Remparts), Burggass (rue de la Montée), Gerberbach (rue des Tanneurs), Korbengass (rue Charles Bléger), Impasse Ketterlé, Altschulhausgass (rue de Saint Hippolyte)...

Un seul nom a été conservé, la rue du Collège, mais elle correspondait à la partie haute de la rue actuelle, la partie située au bas du presbytère portant le nom d'Hintergass.

Une partie de la Route du Vin portait le nom administratif de « Chemin de Grande Communication ».

Outre le vieux village (« la Ville ») et le Forst (5 maisons), plusieurs lieux-dits autour de Saint-Hippolyte étaient habités (avec l'orthographe utilisée en 1866) : Bruchmuhl (1 maison comprenant 2 foyers), Dürrenbach ou Muhlthal (2 maisons), Hintengarden Chemin de Fer (5 maisons), La Houillère (6 maisons abritant

9 foyers), Mullenbach (2 maisons), Teuffelsloch maison forestière (1 maison) et Zimmerplatz (2 cabarets).



Le nombre très important de personnes vivant dans le vieux village (2086) nous paraît de nos jours presque inimaginable. Le centre du village était alors plus densifié qu'aujourd'hui, plusieurs maisons ayant disparu depuis (notamment par incendie ou suite aux dommages de la seconde guerre mondiale).

De plus la structure des foyers était bien différente de celle d'aujourd'hui.

Pour exemple, les quatre premières maison décrites par le recensement, situées rue Storckennetz (rue des Cigognes aujourd'hui) :

Maison n° 1 :

Hypolite BREITEL (42 ans), sa femme Barbe née KLEIN (37), ses 7 enfants, Barbe (11), Caroline (9), Marie (7), Hypolite (5), Charles (4), Joseph (2), Henri (3 mois) et son père Hypolite (77).

Maison n° 2 :

Georges HEYDORFF (53), sa femme Madeleine née SCHUCK (49), ses 3 enfants, Joseph (14), Emile (12), Marie (11) et 2 « domestiques », Ignace THIRION (28) et Joséphine WILLMANN (35).

Maison n°3 (2 foyers) :

Madeleine SCHOTTERER veuve STOCKEL, 38 ans, et ses 4 enfants, Madeleine (15), Joseph (14), Marie-Anne (12) et Aloyse (6).

Jean-Baptiste LENG, 56 ans, sa femme Jeanne née MULLER (54) et sa fille Marie (17).

Maison n° 4 (2 foyers) :

Jean-Baptiste FAHRER, (35), sa femme Marie Anne LUDWIG et 2 enfants, Jean-Baptiste (4) et Hypolite (2).

Hypolite SCHULTZ (30), sa femme Victoire ROHMER (26) et 2 enfants, Joseph (2) et Catherine (1).

Recensement



De nos jours, nombreuses maisons sont occupées par des couples, des personnes seules ou de manière saisonnière (hôtels, chambres d'hôtes).

Parmi les foyers les plus nombreux, sont à relever :

- la famille de **Georges WITZIG**, habitant la Hintergass, comprend 14 personnes (le chef de famille, son épouse Thérèse HERRMANN, ses 8 enfants, 2 ouvriers, 2 apprentis. Le père de la première épouse de Georges, Ignace KOEBERLE, réside dans la même maison.
- la famille de François **Joseph BRAND**, occupant la maison forestière du Teuffelsloch, comprend 11 personnes (le garde forestier, son épouse Madeleine MAURER, ses 5 filles et 4 petites filles)
- la famille de **Joseph KESTEL**, habitant Korbergass, comprend 11 personnes (le père, son épouse Françoise FEHR et leur 9 enfants)
- ou la famille de **Sébastien SCHERRER**, habitant la Hintergass, qui comprend 10 personnes (le père, son épouse Marie Catherine KENTZINGER et 8 enfants)

Les noms de famille les plus portés sont, par ordre alphabétique : **BLEGER, BREITEL, FLACH, HEYBERGER, HEYDORFF, HUMBRECHT, KETTERLE, KLEIN, KOEBERLE, MAGENHANN, MEYER, MULLER, THIRION, VONFELT et ZIMMERMANN.**

Parmi les prénoms masculins, près de 165 habitants portent le prénom d'Hypolite (toujours rédigé avec le « y » en premier et avec un seul « p ») représentant 16 % des prénoms masculins. Néanmoins, le prénom de Joseph est encore plus populaire, étant porté par plus de 21% des hommes. Suivent, les Charles (9%), Jean-Baptiste (7 %), Georges (6%).

Entre les prénoms féminins, 22 % des femmes portent le prénom de Marie (et ses différentes déclinaisons, Marie Anne, Marie Joséphine, Marie Salomé ... etc). Les autres prénoms les plus usités sont Catherine (7 %), Madeleine (7 %) et Caroline (6 %).

Recensement



Parmi les prénoms les plus originaux, un jeune garçon est dénommé **Louis Napoléon STEYER**, âgé de 10 ans (Napoléon III régnait sur la France en 1866), une **Scholastique BRAUN** âgée de 13 ans ou une **Cléophe HUMBRECHT** veuve FLACH, âgée de 62 ans.

Le doyen, Mathieu GERARD, cabaretier au Hirtengarden, est âgé de 87 ans (il décédera le 13 avril 1867).

La doyenne, Madeleine REIFFEL veuve WINIGER, est âgée de 89 ans (elle décédera le 10 janvier 1867).

Les deux plus jeunes habitants sont **Caroline SIMMLER** (15 jours) et **Philippine SCHIELE** (5 jours).

Les professions de certaines personnes sont indiquées :

Les notables :

le maire (Hypolite WALTER), le notaire, (Jean-Baptiste TISCHMACHER, gendre du maire), le percepteur (Gustave CHEVROTON), le curé (Louis SIAT) et son vicaire (Florent WOLF), un autre prêtre (Joseph JACOB) et un capitaine en retraite (Hypolite FRANCK).

Les commerçants et artisans :

- métiers de bouche : aubergistes et « gourmets » (5 personnes), brasseur (1), cabaretiers (3, aux lieux-dits Hirtengarden et Zimmerplatz), bouchers (3), boulangers (5), épiciers (3), maître de farine (1) et meunier (1).
- métiers liés à l'habillement : bourrelier (1), corbonniers (8), couturière (1), mercière (1), tailleurs d'habits (4) et tisserands (2).
- autres métiers : barbier (1), buraliste (1), charrons (3), jardinier (1), maçons (5), maître charpentier (1), marchand de ferraille (1), maréchal-ferrant (3), menuisiers (6), ramoneur (1), serrurier (1), tailleurs de pierre (2), tonneliers (3).

Ceux et celles que nous appellerions aujourd'hui des fonctionnaires et assimilés :

- appariteur (1), cantonniers (3), gardes champêtres (2), gardes forestiers (2), gardes de nuits (3), fossoyeur (1), militaire en congé (1),
- sages-femmes (2), sœur directrice de l'hospice (1), directrice de la salle d'asile (1) et sœurs institutrices (2).

Les employés au chemin de fer sont au nombre de 6.

L'institution des frères Marianistes, située au 29 Burggass comprenait 33 résidents recensés : un directeur prêtre, des prêtres (2), professeurs (3), instituteurs (2), religieux (23), un chef de musique et enfin un ouvrier.

Il convient de relever qu'aucun habitant ne déclare la profession de viticulteur ou de vigneron !

De même, la profession de nombreuses personnes n'est pas indiquée : les journaliers, ouvriers viticoles ou forestiers, seuls les domestiques ou les apprentis vivant avec la famille d'accueil sont signalés.

Le registre fait mention de plusieurs personnes qui vivent de la « charité publique ». Il s'agit essentiellement de femmes âgées vivant seules et de plusieurs familles dont la maison a probablement souffert de l'incendie qui détruisit les 3 maisons mitoyennes.

Plusieurs mentions dans la marge ne se retrouveraient plus dans des documents officiels aujourd'hui car présentant un caractère dégradant ou discriminant, « orphelin recueilli », « estropié » « idiot » !

Au-delà de l'alignement de noms et d'âges, ce recensement nous présente une véritable mini-société où l'essentiel des emplois était exercé sur place, une tranche de vie et une image de la vie du village il y a plus de 150 ans bien différente de notre quotidien, si ce ne sont les noms et les nombreuses familles encore présentes aujourd'hui.



Hommage à Gérard MEYER

Nous exprimons un dernier hommage à Gérard MEYER que nous avons connu et aimé, et qui avait consacré une très grande partie de sa vie à la collectivité de St-Hippolyte à travers ses engagements associatifs et municipaux.

Pendant de très nombreuses années, en effet, et jusqu'à ses derniers jours, Gérard a voulu apporter sa contribution à la vie de notre village, dont il était natif et qu'il aimait tant.

Il avait rejoint la chorale dès son plus jeune âge. Sa voix de ténor faisait merveille dans cet ensemble dirigé par le curé BOURGEOIS, au point qu'il en devint l'un des solistes attitrés. Il en est resté un membre fidèle jusqu'à la fin de sa vie.

Il brillait aussi, par ses talents d'acteur, sur les planches du théâtre alsacien de la chorale, puis du cabaret Storkaschnàwel qu'il avait lancé, pour raconter avec humour les potins du village lors de la fête des aînés de la commune. C'était un moment toujours très attendu.

C'était sa manière à lui de défendre notre identité et notre langue alsacienne.

Gérard était aussi un passionné de la nature et de l'environnement.

Il a été à l'origine, en 1971, de la renaissance de la section locale du club vosgien. Avec ses amis, Auguste, Eugène, Pierre, Jean-Paul, Marlyse, Léon, Ro-

bert, Jean et bien d'autres, il a redonné vie à cette vieille association locale qui s'était endormie au milieu des années 30. Il en fut nommé président lors de l'AG constitutive de 1972.

Les sentiers de notre forêt furent remis en état et balisés, de nouveaux circuits furent créés, tel le sentier de l'ancien vignoble ou celui du vallon des moulins. Ils constituent aujourd'hui l'un des atouts touristiques de St-Hippolyte fort apprécié par les nombreux promeneurs.



La fête montagnarde, organisée pour la première fois en 1972, reste un temps fort de la vie associative de notre Commune.

La tradition du feu de la Bure revit le jour à St-Hippolyte, lourde responsabilité pleinement assumée.

Le président voulait rassembler la jeunesse au sein de son association et ses vœux furent comblés, car le club vosgien de St-Hippolyte détonnait par sa vitalité. Sur les sentiers du massif vosgien et autres, nous

passions rarement inaperçus. Son action fut récompensée par les distinctions de la fédération du Club Vosgien : le houx en argent décerné en 1987, puis le houx en or, qui lui fut remis en 1992.

Gérard fut aussi, pendant de longues années, élu au sein du Conseil Municipal de notre Commune.

Il fit son entrée au sein de l'assemblée municipale en 1965 et devint adjoint au maire en 1971, charge qu'il exercera pendant plusieurs mandats.

A ce titre, il a présidé la commission du domaine forestier auquel il était très attaché. Il était également très investi dans le domaine de l'eau potable et a assuré la présidence de notre syndicat intercommunal d'adduction en eau potable entre 1977 et 2001.

Il fut également délégué de la commune au sein du SIVOM de Ribeuwillé et environs, et délégué au sein du syndicat intercommunal d'assainissement de Bergheim et environs.

Dans le domaine du tourisme, il fut membre fondateur de l'association des communes touristiques de la route du vin et du Ht-Koenigsbourg, toujours très active à ce jour.

Son action d'élu fut récompensée par la médaille d'honneur, régionale, départementale et communale en argent, remise en 1988 puis en vermeil, remise en 1999.

Il fut aussi nommé au titre d'officier et chevalier du mérite agricole pour son action en forêt communale.

Les écoles

CE2 - CM1 - CM2



Vendanges

Le vendredi 29 septembre, grâce à l'implication des parents de l'école, les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 de St-Hippolyte ont pu participer à la vie de la Commune en allant vendanger, en visitant des caves et en suivant le « chemin du raisin ». Tous ont été ravis et ont participé avec enthousiasme. Ils ont réalisé en classe une affiche où ils racontent, textes et dessins à l'appui, cette expérience enrichissante avec en plus de belles rencontres.



Sortie Observatoire de la Nature

Le vendredi 10 novembre, les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 de St-Hippolyte sont partis à la découverte des décomposeurs à l'Observatoire de la Nature près de Colmar. Ils ont cherché et rapporté tout ce qu'ils ont trouvé dans la forêt : feuilles ou bois à différents états de décomposition, animaux, etc. Ils ont ensuite pu examiner leurs trouvailles de plus près à l'aide de loupes binoculaires et effectuer un classement.



Cross du collège

Le vendredi 20 octobre, les élèves de CM1-CM2 ont participé au cross du collège. Malgré des conditions météorologiques défavorables, ils ont tous donné le meilleur d'eux-mêmes. Les résultats étaient au rendez-vous. Bravo encore à toutes et à tous !

Les écoles

Grande Section Maternelle

SEMAINE DU GOÛT ANIMÉE PAR AUDE ET JACKY DANNER

LUNDI 9 octobre

Atelier senteurs avec Aude :
retrouver l'aliment correspondant à l'odeur
sentie dans un pot opaque.



Atelier cuisine avec Jacky :
préparation puis dégustation d'une délicieuse
compote de pommes.

MARDI 10 octobre

Atelier senteurs avec Aude :
découverte de nouvelles odeurs.

Atelier cuisine avec Jacky :
préparation puis dégustation
d'une onctueuse soupe de légumes.



JEUDI 12 octobre

Atelier cuisine avec Aude : préparation puis dégustation de crêpes.



VENDREDI 13 octobre

Atelier cuisine avec Aude :
mise en moule de la pâte, observation
de la cuisson, glaçage de
madeleines puis...
dégustation!



Classe de GS/CP et CP/CE



Découverte de la colline du Grasberg

Les élèves des classes de GS/CP (M. Selig) et de CP/CE1 (Mme Schell) sont partis à la découverte du Grasberg en ce début d'automne. Les élèves, accompagnés de nombreux parents, ont découvert la fleur emblématique de cette colline sèche : l'aster amelle.

Ils y retourneront régulièrement au cours de l'année scolaire pour découvrir ce site protégé évoluer à chaque saison.



Après-midi jeux de société

Deux après-midi jeux de société ont été organisés pour apprendre aux élèves à jouer ensemble. Ce fut de bons moments de coopération et de bonne entente. Encore une fois, de nombreux parents volontaires ont répondu présents pour animer l'un des 12 jeux proposés.

C'était chouette!



Livres en scène

L'année dernière, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont écrit des histoires sur le thème des contes et légendes d'Alsace, tout comme d'autres élèves des villages voisins. Toutes ces histoires ont été publiées dans un recueil, et le livre a été offert à chaque enfant lors du festival Livres en Scène, le 23 septembre dernier, par le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé.

Maisons fleuries

2022

Professionnels :

Hôtel – Restaurant « Le parc »
SCEA Sylvie FAHRER et fils
Hôtel - Restaurant « A la Vignette »

Façade :

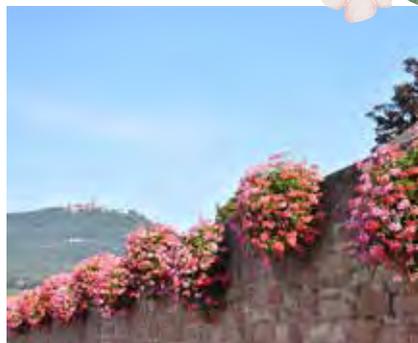
M. et Mme Michel RAFFATH
Mme Claire SONNTAG
M. et Mme Christian BOROCCO

Maisons avec jardin :

Mme Marie Josée KNIEBIHLI
M. et Mme Francis TREIBER
M. et Mme Charles GASSMANN
M. et Mme Philippe BLEGER
M. Georges KOEBERLE

Maisons sans jardin :

M. et Mme Marcel MULLER
M. et Mme Alfred WEISS
M. et Mme René MEYER
M. et Mme Robert MULLER
M. et Mme André JEUDY



Bibliothèque

Le livre est au centre des préoccupations de toute bibliothèque, il est un objet de transmission et de partage, d'ouverture et de culture. Mettre à disposition des ouvrages aux petits et grands, répondre à leurs questions et fournir l'objet de leurs attentes, telles sont les missions de votre bibliothèque St-Hippolyte.

En 2023, le thème de l'année choisi par le réseau des bibliothèques de la Comcom était « **Contes et légendes d'Alsace** ». Enthousiastes, nous avons initié le projet d'édition d'un recueil commun d'histoires écrites et illustrées par les enfants.



Au sein de notre école, des ateliers d'écriture et d'illustration ont été mis sur pied en collaboration avec les classes CP/CE1/CE2. Résultat: 4 contes sortis de l'imagination de nos 41 gamins ont vu le jour et ont rejoint les créations des autres bibliothèques au sein d'un magnifique recueil de 80 pages.

Cette action a pu avoir lieu grâce à M. Marc FRENNET et son épouse Laura qui ont donné de leur temps et de leur énergie à ce magnifique projet.



Le 23 septembre au parc Walter, Saint-Hippolyte a accueilli plus de 500 visiteurs pour le temps fort de l'édition 2023 du festival « **Livres en scène** ». Les 200 jeunes écrivains ont été mis à l'honneur et ont reçu ce magnifique livre dont ils peuvent être fiers.

Les pièces de théâtre que nous proposons aux enfants de l'école constituent une autre ouverture à l'art et la culture. Les ateliers de dessin et de peinture permettent de se libérer, de se plonger dans l'imaginaire et se découvrir des talents insoupçonnés.

En chiffres St-Hippolyte 2023 c'est ...

- 3625** livres en rayon
- 500** livres reçus en don
- 600** livres échangés avec la Bibliothèque d'Alsace
- 100** nouveaux livres achetés
- 145** lecteurs inscrits
- 2120** prêts de livres
- 200** heures d'ouverture au public
- 4** pièces de théâtre
- 8** ateliers d'écriture
- 8** ateliers d'illustration
- 4** ateliers coloriage et peinture
- 2** ateliers bricolage
- 3** soirées jeux et convivialité
- 20** heures de réunion



Le partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace nous donne accès à près de 700 000 ouvrages. Tous nos lecteurs peuvent consulter ce fabuleux catalogue, réserver gratuitement des livres qui nous parviennent ensuite via une navette. Cette opportunité, nous permet aussi de satisfaire les demandes de l'école pour ses travaux.

Rendre nos locaux accueillants constitue un objectif permanent pour l'équipe qui gère la bibliothèque municipale. Le hall d'entrée vient d'être aménagé afin de mettre en évidence les thèmes liés au calendrier, d'exposer un sujet particulier, d'afficher les nouveautés et de présenter les projets en cours.

Pour 2024, le réseau des bibliothèques de la Comcom a déjà fait plusieurs choix. Tout d'abord le thème de l'année sera **« De l'arbre au livre »**. La fabrication de papier sera au centre des activités: confectionner des feuilles de papier recyclé, les colorer, décorer, relier.

Nous vous donnons déjà rendez-vous à Thannenkirch en septembre où toutes ces réalisations seront présentées.

Le réseau a sélectionné également les 3 pièces de théâtre qui seront interprétées dans notre école. En plus de ce programme, St-Hippolyure

participera au festival **« L'Alsace se raconte »** et une pièce de théâtre supplémentaire sera présentée en avril.

Animations et ateliers sont prévus tout au long de l'année. Suivez-nous sur Facebook , soyez attentifs à nos communications Intramuros, contactez-nous, et surtout ... **poussez la porte de votre bibliothèque !!**



INFOS PRATIQUES

1 place de l'église

68590 SAINT-HIPPOLYTE

✉ st.hippolyure@gmail.com

☎ 03 89 73 00 13

📘 www.facebook.com/Bibliosthipp

Mardi de 15h à 17h

Mercredi de 14h à 16h

Trame Verte et Bleue

Opération muret en pierre sèche

La Commune vient d'adhérer au dispositif "Trame Verte et Bleue" porté par la vallée de Villé, 20 autres communes telles que Châtenois, Scherwiller, Orschwiller, entre autres.

Qu'est ce que cette Trame Verte et Bleue ?

C'est un dispositif gouvernemental qui a pour vocation de créer ou de renforcer des corridors de biodiversité afin de favoriser la libre circulation de la faune et le développement de la flore. Cela permet aussi l'obtention de subventions pouvant aller jusqu'à 80% des montants en provenance de la Région Grand Est, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la DREAL.

Quels types de chantiers peuvent être subventionnés ?

- ▶ Des plantations d'arbres et des haies, des créations d'îlots de fraîcheur, des végétalisations d'espaces publics.
- ▶ Des créations de mares.
- ▶ Des aménagements de récupérateurs d'eau pour les communes.
- ▶ Des travaux de désimperméabilisations des sols.
- ▶ Des animations de sensibilisation à la biodiversité (pour les écoles ou les particuliers).
- ▶ Des créations ou restaurations de murs en pierres sèches....

Dans ce cadre, la Commune a pu bénéficier de l'aide de la chargée de mission de la TVB de Villé pour la mise en place du projet de restauration de murets en pierres sèches sur le chemin allant à Orschwiller. Un partenariat avec les viticulteurs riverains a été mis en place.

Parallèlement un chantier de formation à cette technique très particulière a eu lieu dans notre Commune, ce qui a permis la reconstruction, par les stagiaires, d'une partie du muret effondré.



Police Municipale



La Commune s'est doté des services d'un policier municipal, il effectue 5h par semaine dans notre village mais sans jamais d'horaire fixe. Il est là pour discuter, surveiller, prévenir mais le cas échéant, il peut être amené à verbaliser, en cas de récidive. Vous pouvez, en cas de besoin, le joindre par l'intermédiaire de la Mairie.



La collectivité européenne d'Alsace en action près de chez vous.

Forte de ses 80 conseillers d'Alsace et 6 500 agents, la Collectivité européenne d'Alsace vous accompagne dans toutes les étapes de votre vie.

La Collectivité prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier de 6 400 km de routes, s'engage dans la transition énergétique et les modalités durables.

Avec un service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous, la Collectivité propose une présence humaine sur tout le territoire alsacien grâce à ses 376 sites déployés dans toute l'Alsace.

La Collectivité européenne d'Alsace soutient vos initiatives et projets culturels, sportifs, solidaires, ... et s'engage pour renforcer la vie associative locale et développer un territoire dynamique.

Vous êtes Président ou membre d'une association? Vos conseillers d'Alsace, Emilie HELDERLÉ et Pierre BIHL, se tiennent à votre disposition pour échanger sur vos idées, attentes pour le territoire du Centre Alsace et travailler de concert afin d'améliorer la qualité de vie.

Conciliateur de justice

En cas de litige, vous avez la possibilité de prendre attache auprès d'un conciliateur de justice.

Celui-ci est un auxiliaire de justice bénévole et assermenté. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différent entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Il est chargé d'instaurer le dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

L'objectif d'une conciliation est de réaliser une procédure simple et rapide pour les parties.

Le conciliateur est compétent pour des :

- ▮ Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)

- ▮ Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- ▮ Différends relatifs à un contrat de travail
- ▮ Litiges de la consommation
- ▮ Litiges entre commerçants
- ▮ Litiges en matière de droit rural
- ▮ Litiges en matières prud'homale

Le recours au conciliateur est gratuit.

Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous.

INFOS / CONTACT :

MAIRIE DE RIBEAUVILLÉ

☎ 03.89.73.20.00

✉ mairie@ribeauville.fr

Conseiller numérique à votre disposition

Qu'est-ce qu'un conseiller numérique ?

Il accompagne l'utilisateur pour :

- ▮ Maîtriser les bases du numérique :
 - prendre en main un équipement informatique
 - envoyer, recevoir, gérer ses courriels
 - apprendre les bases du traitement de texte
 - installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone
- ▮ Et plus généralement :
 - échanger avec ses proches
 - trouver un emploi ou une formation
 - accompagner son enfant
 - découvrir les opportunités de son territoire
 - mieux connaître le numérique...

- prendre rendez-vous chez un médecin
- mettre en page un CV
- réaliser des démarches en ligne

Il peut également organiser et animer des ateliers individuels ou collectifs de formation ou encore faire une démarche administrative à la place d'un usager grâce à Aidants Connect.

INFOS / CONTACT :

RIBOLAB

2 rue de l'instituteur Ortlieb
68150 RIBEAUVILLE

☎ 03.89.78.88.46

✉ estelle.knudsen@conseiller-numerique.fr

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans*. Il s'agit d'une démarche obligatoire.

Le recensement citoyen peut aussi être appelé «recensement jeune» ou «recensement militaire».

Pourquoi être recensé ?

Le recensement permet à l'administration de :

- convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Quelle est la procédure ?

Le recensement peut s'effectuer :

- à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire, muni des pièces ci-contre.
- en ligne, en cliquant sur ce lien service en ligne recensement obligatoire, en veillant à bien joindre les pièces justificatives.

La démarche peut être effectuée par l'intéressée en personne ou par son représentant légal ; toutefois nous encourageons fortement l'intéressée à l'effectuer en personne (il s'agit de sa 1^{ère} démarche citoyenne officielle).

La démarche de recensement donne lieu à la délivrance, par la mairie, d'une attestation de recensement accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national par courriel.

Documents à fournir

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Le livret de famille des parents

Et après ?

- 4 mois après s'être fait recenser, vous pouvez créer votre compte sur www.majdc.fr, afin de télécharger votre convocation, changer la date de votre JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation.
- Environ un an après le recensement, vous serez convié à effectuer votre JDC.
- À l'issue de cette journée, vous recevrez un certificat individuel de participation, qui vous sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.



*ou dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

Bornes d'apport volontaire

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages se trient : papiers, emballages cartons, emballages métalliques, emballages plastiques mais aussi les barquettes, les sachets et films plastiques, les pots et tubes et une benne à côté pour les verres. Pour ce faire nous disposons de conteneurs enterrés rue Windmuehl et de conteneurs habillés de bois devant le dépôt d'incendie. Ces conteneurs sont vidés le lundi et le mercredi.

A partir de janvier 2024, les déchets alimentaires seront eux aussi collectés dans des bornes spécifiques. Vous pourrez y mettre : restes de légumes, de fruits de repas, de pains, de poissons et crustacés, de fromages, aliments

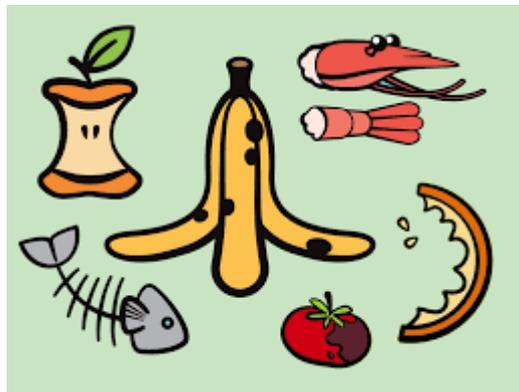
périmés, café, thé, ... ces déchets seront transformés en engrais et en énergie.



Le dépôt de déchet hors des bornes de tri est strictement interdit sous peine d'amende. Une caméra a été installée afin de pouvoir verbaliser les contrevenants.

Par ailleurs, deux bornes pour vêtements usagés sont disponibles rue Saint-Fulrade.

Merci de contribuer à la propreté de notre petite ville.



Nettoyage et déneigement des trottoirs

Dans les petites communes comme la nôtre ce sont les habitants qui sont responsables de la propreté de la portion de trottoir se trouvant devant chez eux. Donc, en cas de neige ou de verglas, il faudra vous équiper du matériel nécessaire, de bonnes chaussures et balayer ou gratter devant chez vous. Les ouvriers communaux, eux, sont chargés de dégager les rues et la route départementale.



À PARTIR DE JANVIER 2024 VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES SERONT COLLECTÉS DANS DES BORNES

Ils seront transformés EN ENGRAIS ET EN ÉNERGIE !

Déchets alimentaires autorisés dans les bornes

- ✓ Restes de légumes (fanons, épluchures, pourris...) 
- ✓ Restes de repas 
- ✓ Restes de poisson, crustacés 
- ✓ Restes de fruits (épluchures, pourris...) 
- ✓ Restes de pain, céréales et pâtisserie 
- ✓ Restes de fromages et laitages 
- ✓ Café, thé (marc, sachets papier) Sans emballage métal ou plastique... 
- ✓ Restes de viande 
- ✓ Aliments périmés Sans emballage 

La collecte des déchets alimentaires est complémentaire au compostage.
Plus d'informations vous seront communiquées dans les semaines à venir...



Suivez l'actualité
de votre communauté !



www.paysderibeauville.fr 

L'Association Au Fil des Idées

Le fil de la passion

Deux fois par mois, une vingtaine de brodeuses se réunissent à la maison des associations du village. Ramenant chacune son ouvrage en cours, c'est l'occasion d'échanger des idées, des techniques. Certaines pratiquent la broderie traditionnelle, le point de croix compté, la broderie suisse, le patchwork, d'autres le crochet, le tricot, ...



Engagée dans la cause des enfants malades.

Ces valeurs se manifestent de façon concrète une fois par an, lors de l'opération « Les couronnes de l'aveut ». A cette occasion en



novembre, les brodeuses de l'association relèguent leurs fils et leurs aiguilles au fond d'un tiroir et préparent rubans, pommes de pin et autres petits objets qui servent à décorer les couronnes. Celles-ci sont vendues au profit d'une association qui soutient des enfants malades ou en difficulté...

*Vous avez le fil, nous avons les idées...
vous avez les idées, nous avons le fil*



Des idées à foison ...

En plus des actions solidaires, l'association organise tous les deux ans l'exposition « Les talents cachés de Saint-Hippolyte ». Pendant une journée sont exposés des créations textiles mais aussi des peintures, sculptures, mosaïques, bijoux, céramiques, tournage sur bois ...

Et en décalage avec l'exposition, l'association organise également une sortie. En 2024 les brodeuses auront le plaisir de découvrir la ville de Metz...

Le fil rouge de l'association pourrait se résumer ainsi : solidarité, dynamisme et convivialité!

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager votre savoir faire ou pour apprendre le travail manuel!



INFOS / CONTACT :

Sylvie LÉONHART

☎ 0629590350

✉ sylvie-leonhart@orange.fr

Foot des Petits



En ce dimanche 27 août, les U7 et U9 de l'AS Saint-Hippolyte ont eu l'honneur d'accompagner les joueurs du Racing Club De Strasbourg lors de leur entrée sur le terrain pour un match qui opposait le Racing Club de Strasbourg à Toulouse. Les enfants ont pu assister à la victoire du RCSA 2 à 0.

Cette expérience unique leur a permis de voir leurs idoles au plus près et d'avoir l'honneur de fouler la pelouse du Stade de la Meinau. Ils sont allés ensuite rejoindre leurs parents en tribune pour suivre le match.



A n'en pas douter, les enfants sont repartis du stade avec des étoiles pleins les yeux !

Cette expérience a été possible grâce à l'adhésion du club au programme «Un seul Football» mis en place par le Racing !

Le club de Saint-Hippolyte remercie vivement le Racing Club de Strasbourg et son personnel.



Don du Sang

A quoi sert un don ?

Chaque année, 1 million de malades reçoit des produits sanguins. Ces transfusions permettent de soigner des maladies du sang, les cancers, les leucémies, les hémorragies,

Qui peut donner son sang ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 ans à 70 ans, pesant + de 50 kg et reconnue apte suite à un entretien pré-don. A noter parmi les contre-indications: les tatouages ou les piercings de moins de 4 mois

4 bonnes raisons de donner son sang !

- C'est solidaire! C'est un geste généreux qui sauve des vies.
- C'est simple! Le don du sang dure environ 45 minutes. Sitôt accueilli à la collecte, on remplit un questionnaire, on passe un entretien médical et on effectue le don. Une collation est ensuite servie.



- C'est éthique! Le don du sang est un geste gratuit, anonyme et volontaire. La sincérité des informations du candidat lors de l'entretien avec le médecin est fondamentale. Cela contribue à la sécurité des produits sanguins.
- C'est vital! Le don de sang est un geste vital et irremplaçable: il n'y a pas de produits de substitution. Le don est la seule solution et les besoins augmentent d'année en année.

Rejoignez l'amicale des donneurs de sang de Saint-Hippolyte pour aider au service de la collation lors de la collecte en contactant

Mme Elsa HUBER

 06.50.64.70.34

Collectes du don du sang prévues en 2024

SAINT-HIPPOLYTE le 18 janvier et le 2 avril

RORSCHWIHR le 29 août

RODERN le 20 novembre

Slow Up



Beaucoup de participants dans notre très beau parc et surtout une équipe de bénévoles très active grâce à qui cette journée a pu être une réussite.

Un grand merci à eux !

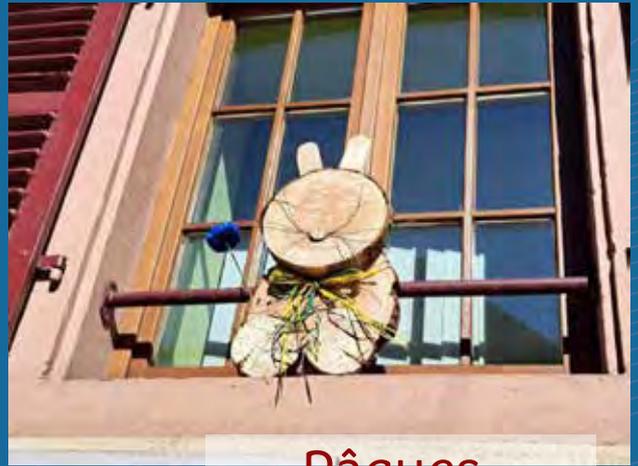


2023 en images

14 février



Saint-Valentin



Pâques



8 mai



Commémoration

10 juin



Inauguration du cimetière

2 mai



AG SNIFAM



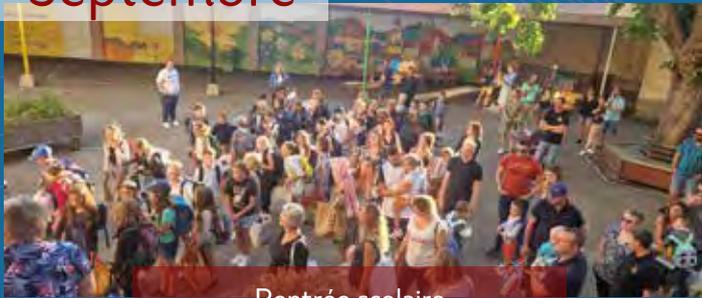
10 juillet



28 août

Hommage aux Malgrés-Nous

Septembre



Rentrée scolaire

Venue du ministre Olivier BECHT à Saint-Hippolyte



5 octobre

10 octobre



100 ans de Mme Bastien

2 novembre



Bibliothèque



Bibliothèque



Anniversaires de Mariage

Noces de Platine (70 ans)

21 mai MEYER Auguste et Colette

Noces de Palissandre (65 ans)

18 septembre GASSMANN Charles et Marlyse

Noces d'Orchidée (55 ans de mariage)

2 mai MULLER Louis et Jacqueline
25 juillet EGELE Antoine et Nicole

Noces d'Or (50 ans de mariage)

28 juin DEUBEL Jacques et Anny
28 juin SCANDELLA Gérard et Chantal
5 juillet TREIBER Francis et Emilie
26 juillet REBERT Marcel et Sylviane
2 septembre KIENTZEL Joseph et Carmen
27 décembre KLEIN André et Gabrielle

Les grands anniversaires

70 ans

2 janvier	WANNER Marie-Thérèse
12 janvier	MOULIN Jean-Michel
7 mars	KIENTZEL Jean-Paul
9 mars	ENTZMANN Serge
9 mars	BUCHHOLZER Patrick
11 mars	QUINTANA Antoine
9 juin	FOUQUET Patrick
26 juin	WACH Marie Pia
6 juillet	AIZIER Louis
27 septembre	KIENTZEL Brigitte
15 octobre	HEYBERGER Mariette
25 octobre	KETTERLE Michel
7 novembre	KNIEBIHLI Marie José
11 novembre	CARTIERI Jacotte
25 novembre	SCANDELLA Christian
10 décembre	BLEGER Marie Odile
20 décembre	BERMANN Gérard
29 décembre	REBERT Sylviane

75 ans

2 janvier	SCHAEFFER Francis
15 janvier	BREITEL Jean-Louis
11 mars	WACH Jean-Marie
19 mars	REBSOMEN Sylviane
1 avril	WEYH Bernard
4 avril	BIRG Gilbert
21 avril	MULLER Roland
8 mai	WEYH Jean
23 mai	TREIBER Francis
16 juin	LANGOLF Michel
23 août	THIRION Marie Reine
5 décembre	EGELE Nicole
10 décembre	CAZE Jacques
29 décembre	WANNER Albert

80 ans

12 mai	BLEGER Bernadette
--------	-------------------

81 ans

8 janvier	BLEGER Robert
20 janvier	BIECHER Marianne
3 juin	ROHMER Jean-Paul

4 juin	KLING Pierre
10 août	RUBIN Richard
4 octobre	GILLMANN Marguerite
15 octobre	PFERTZEL Gérard

82 ans

6 janvier	PFERTZEL Denise
30 janvier	COUILLIEN Jacqueline
6 avril	WEIL Yves
20 mai	THIRION Brigitte
21 mai	STAHL Paulette
11 août	SCHROEDER Paulette
29 août	FAROUILH Nicole
11 septembre	GSELL Jean
23 septembre	BLEGER Elisabeth

83 ans

19 janvier	VOGEL Adolphe
27 mars	WEYH Anne-Marie
20 avril	KOEBERLE Rose
24 mai	SCHLICHTER Robert
2 juin	VOGEL Paulette
8 juin	SCHWARTZ Cécile
18 juin	EDEL Alphonse
6 juillet	SCHULTZ Charles
25 août	GSELL Paul
3 novembre	BALITH Elisabeth

84 ans

31 mai	WOLF Jean
5 novembre	ILTIS Marie-Odile
19 décembre	HEYBERGER Philippe

85 ans

7 janvier	ILTIS Jacques
29 juin	JENNY Christiane
23 juillet	COLLAONE René
7 septembre	MEINRAD Joseph
26 septembre	ALMERAS Robert
22 décembre	MULLER Jeanine

86 ans

17 janvier	MULLER Marcel
18 janvier	MULLER Rosa.
18 janvier	KLEIN Antoine

Les grands anniversaires

09 février HEINRICH Anna
17 avril FESSLER Marie Jeanne
7 mai KOEBERLE Marie Joséphine
16 juillet DEISS Cécile
18 août KOEBERLÉ Bernadette.
1 octobre GASSMANN Marlyse
11 octobre COUILLIEN Jacques
11 octobre SCHMITT Yvonne

87 ans

7 juillet CORDONNIER Emile
9 août DESRICOURT DE LANUX Arlette
28 août THIRION Achille
29 septembre SCHMITT Ernest
18 octobre HEYBERGER Marie Louise

88 ans

13 janvier MEYER René
18 mars MUSSO Nicole
22 juin SCHWARTZ François
17 septembre THIRION Marcelle
6 octobre SCHOTTERER Alice
16 octobre STIHLE René
10 décembre FEHRENBACH Marcelle

89 ans

29 janvier MEYER Marlène
12 juin MEYER René
13 août FAROUILH Maurice
1 septembre GASSMANN Raymond
12 novembre JENNY Eric

90 ans

9 février HATSCH Marie Rose
13 février BAFFREY Albert
11 mars GASSMANN Charles
22 août GASSMANN Germaine
15 novembre KOEBERLE Robert

91 ans

06 janvier CARL Yvonne
09 février HATSCH André
09 février LÜCHT Alice
02 août HUBER Bernadette

04 août TREIBER Lucie
18 novembre HAEN Madeleine
09 décembre KLEIN Marie Louise

92 ans

23 avril LESIEUR Anne-Marie
21 octobre SONNTAG Claire
22 novembre WIECZOREK Nicole

93 ans

28 février LAFON Raymond
2 octobre SIMON Marie Anne
02 décembre KOEBERLE Georges

94 ans

24 juillet MEYER Anna
19 septembre GERBER Marie Thérèse
22 octobre BRISSINGER André
19 novembre WEISS Denise
14 décembre WIPFF Marcel

95 ans

23 février SIMMLER Marie Louise
06 mars MEYER Colette
18 décembre JUCHERT Thérèse

96 ans

4 juin BIRG Alice
2 août KLEIN Hélène

97 ans

22 mars MULLER Céline

98 ans

22 août MUHR Raymond
4 octobre MEYER Agathe

99 ans

10 février THIRION Charles
30 octobre MEYER Auguste



État civil de 2023



Naissance

12 février	Trévis NADJEM de Romain NADJEM et Léa HAURY-CLAUDEL
16 février	Gustave Joseph Robert KOEBERLÉ de Jean-Baptiste KOEBERLÉ et Fanny ANCEL
22 mai	Blanca de Francis et Anne DEUBEL
23 mai	Madeleine Marie Nicole de Edouard et Angélique COLLARD
28 mai	Emile Jean de Arnaud et Anais BIRG
6 juillet	Charles André René GEILLER de Fabrice GEILLER et Virginie METZGER
24 juillet	Bryan Emmanuel Francis GARGOWITCH de Célyna GARGOWITCH
9 août	Nina de Maxime et Emilie BLEGER
13 octobre	Louen SCALONI de Hugo SCALONI et Sterenn BARBIER



Mariage

28 octobre Senda OURARI et Mohamed NAFAA

Décès

17 février	Christiane Marie Cécile FESSLER née WITICKI
20 mars	Claude Joseph Alphonse RAFFATH
2 avril	Geneviève Marie Louise SCANDELLA née BACKERT
8 avril	Paule WIPF veuve KROPP
1 mai	Angèle Jacqueline MARGAROLI
20 août	Roland Hippolyte OPPERMANN
30 août	Charles Gérard MEYER
5 novembre	Luc Maurice SCHWEITZER
13 décembre	Claude CARDOT



Calendrier des manifestations 2024



MOIS	JOUR + HEURE			ASSOCIATION	OBJET	LIEU
	JOUR	HEURE	HEURE			
JANVIER	Mardi	09	18 h 00	Commune	Réception nouvel an	Salle des fêtes
	Jeudi	18	17 h 00	Amicale Donneurs de sang	Don du sang	Salle des fêtes
FEVRIER	Dimanche	04	14 h 00	Après midi récréative	Chorale	
	Samedi	17	14 h 00	Ptit's filous	Carnaval	Salle des fêtes
	Dimanche	25	18 h 30	Paroisse	Repas paroissial	Salle des fêtes
MARS	Samedi	02	11 h 00	Anciens combattants	Assemblée générale	Salle des fêtes
	Samedi	09	20 h 00	Association sportive	Tournoi de belote	Salle des fêtes
	Samedi	16	9 h 00	Sté de musique	Week-end musical	Salle des fêtes
	Samedi	23	20 h 00	Comité des fêtes	Cabaret alsacien	Salle des fêtes
AVRIL	Mardi	02	17 h 00	Amicale Donneurs de sang	Don du sang	Salle des fêtes
	Samedi	06	20 h 00	Sté de musique	Concert d'hiver	Salle « le Parc » RIBEAUVILLE
MAI	Mercredi	01	11 h 00	Club vosgien	Fête montagnarde	Schaentzel
	Samedi	4	Matin	Commune	Journée citoyenne	Salle des fêtes
	Mardi	07	17 h 00	Municipalité	Commémoration	Salle des fêtes
JUIN	Dimanche	02	Journée	Commune/C. fêtes	Slow up	Village/jardin public
	Dimanche	09	Journée	Commune	Elections européennes	Salle des fêtes
	Mardi	25	18 h 00	Ecole de musique	Audition de fin d'année	Jardin public
JUILLET	Samedi	13	18 h 00	Amicale Sap.pompiers	Sanglier à la broche	Jardin public
	Mercredi	17	18 h 00	Sté de musique	Soirée musique et terroir	Jardin public
	Dimanche	21	11 h 00	Syndicat viticole	Marche gourmande	Jardin public + SDF
AOÛT	Dimanche	11	10 h 00	Sté de musique + Syndicat viticole	Fête patronale + apéritif concert	Place de l'église
	Jeudi	15	12 h 00 14 h 00	A.P.P.	Fête du cochon de lait farci	Etang de pêche
SEPTEMBRE	Dimanche	15	17 h 00	Ass. rénov. chapelle	Concert	Chap. Ste Croix
	Dimanche	22	11 h 00	Sté de musique	Fête du vin nouveau	Jardin public
	Dimanche	29	11 h 00	Sté de musique	Fête du vin nouveau	Jardin public
OCTOBRE						
NOVEMBRE	Lundi	11	11 h 00	Municipalité	Commémoration armistice	Mon. morts/ SDF
	Dimanche	24	17 h 00	Comité des fêtes	Concert de l'Avent	Eglise
DÉCEMBRE	Samedi	07	17 h 00	Sap. pompiers et Commune	Sainte Barbe	Mairie
	Samedi	14	12 h 00	Municipalité	Fête de Noël des aînés	Salle des fêtes
	Mardi	24	24 h 00	Comité des fêtes	Messe de minuit Aubade au clocher Vin chaud gratuit	Place de l'église
JANVIER 2025	Mardi	07	18 h 00	Commune	Réception nouvel an	Salle des fêtes